

## Pauvreté et perceptions des populations au Cameroun entre 1996 et 2001

Prosper Backiny-Yetna, Clarence Tsimpo et Quentin Wodon\*

---

### Résumé

*Après une longue période de récession économique sur la période 1987-1994, le Cameroun a commencé à émerger de cette situation du fait notamment de la dévaluation du FCFA. Deux enquêtes auprès des ménages réalisées en 1996 et 2001 montrent que l'incidence de la pauvreté a reculé de plus de 13 points, passant de plus de 53,3% à 40,2%. Malgré cette performance remarquable, les populations continuent de penser dans leur majorité que la dégradation de la situation perdure. Ce papier procède à l'investigation des raisons de ce paradoxe. Les principaux résultats tendent à montrer que la vulnérabilité, les aspirations à un niveau de vie meilleur et l'insatisfaction vis-à-vis des services publics pourraient être parmi les causes de ce sentiment négatif.*

*Mots-clé: Pauvreté, Cameroun.*

*Classification JEL: I32*

---

---

\* Ce travail a été organisé dans le cadre d'un rapport sur la pauvreté réalisé par la Banque Mondiale. Les analyses et opinions émises sont celles des auteurs et n'engagent cependant pas la Banque Mondiale, ses Directeurs Exécutifs ou les pays qu'ils représentent.

## **1. Introduction**

Après une longue période de crise économique de 1987 à 1993, le Cameroun a retrouvé le chemin de la croissance à partir de 1994, du fait notamment de la dévaluation du FCFA et d'autres ajustements internes. Cette croissance s'est traduite par un recul de la pauvreté entre 1996 et 2001. Paradoxalement, cette évolution positive de la pauvreté ne semble pas aller de pair avec une amélioration de la satisfaction des populations, le niveau d'insatisfaction demeurant plutôt élevé.

L'objectif de ce papier est d'investiguer certains des facteurs potentiels explicatifs de ce paradoxe. Les résultats pourraient permettre de s'attaquer à certains aspects de la pauvreté encore non approfondis. Les analyses reposent principalement sur les résultats de deux enquêtes sur les conditions de vie des ménages camerounais (ECAM 1 et 2) réalisées respectivement en 1996 et 2001 par l'Institut national de la statistique (alors Direction de la statistique et de la comptabilité nationale)<sup>1</sup>.

Les objectifs des deux enquêtes sont les mêmes. Il s'agit d'analyser les effets de la crise économique sur les populations et d'évaluer l'impact des politiques sur la pauvreté. Les deux enquêtes ECAM 1 et ECAM 2 portent sur des échantillons respectifs de 1700 et 11000 ménages, échantillons tirés selon un plan de sondage stratifié à deux degrés en milieu urbain et à trois degrés en milieu rural. Les questionnaires comportent plusieurs sections dont notamment une relative à la consommation des ménages et une autre sur les perceptions de la pauvreté. Outre les différences relatives à la taille de l'échantillon, il y a eu quelques différences méthodologiques dans la collecte de la consommation, notamment la nomenclature de consommation de l'enquête de 2001 est beaucoup plus détaillée que celle de 1996.

Un travail d'harmonisation préalable a donc été réalisé afin de rendre les deux enquêtes comparables (INS, 2002) et un indicateur de bien-être et une ligne de pauvreté harmonisés construits selon la méthode du coût des besoins de base (Ravallion, 1994). L'indicateur de bien-être comprend les dépenses alimentaires et non alimentaires présentes dans les deux enquêtes, l'autoconsommation, les transferts en nature reçus par le ménage et le loyer imputé des ménages propriétaires. L'agrégat de consommation a été harmonisé par une échelle d'équivalence (l'échelle de Latham) qui prend en compte la composition des ménages et les économies d'échelle en son sein et par un indice spatial du coût de la vie calculé pour chaque province. Les indicateurs de pauvreté utilisés sont les indicateurs FGT (Foster, Greer, et Thorbecke, 1984). Les analyses sont effectuées à un niveau d'agrégation où la taille de l'échantillon de la première enquête le permet.

Le plan de ce papier se présente ainsi qu'il suit. La prochaine section présente les principaux résultats des tendances, du profil et des déterminants de la pauvreté. La section 3 est consacrée à la perception de la pauvreté par les populations. La section 4 traite des facteurs explicatifs du paradoxe entre recul de la pauvreté et perception négative de l'évolution des conditions de vie. La dernière section conclut.

---

<sup>1</sup> Pour d'autres travaux sur la pauvreté au Cameroun, voir entre autres Bakiny-Yetna (2002), Baye (2006), Emini et Fofack (2006), Emini et Kanmi Feunou (2008), et Epo et Baye (2007).

## 2. Tendances, profil et déterminants de la pauvreté

### 2.1 Tendances de la pauvreté

Les résultats des enquêtes de 1996 et 2001 suggèrent un recul important de la pauvreté sur la période considérée. En effet, avec un accroissement de près de 15% en valeur réelle, l'évolution de la consommation par équivalent-adulte indique que le niveau de vie des ménages camerounais s'est amélioré de façon significative. De façon concomitante, la pauvreté monétaire a reculé considérablement sur la période, l'incidence de la pauvreté affichant une baisse de plus de 13 points, de 53,3% en 1996 à 40,2% en 2001. Les autres indicateurs de pauvreté ont connu une évolution similaire. La profondeur de la pauvreté qui mesure l'écart relatif des pauvres au seuil de pauvreté s'est aussi réduit, passant de 19,1% à 14,1%. Il en est de même de la sévérité de la pauvreté qui a légèrement baissé de 9% à 7% en 2001. Cette baisse de la pauvreté est corroborée par des tests statistiques réalisés sur les trois indicateurs ci-dessus. Du reste, une analyse en termes de dominance indique que les changements de la pauvreté entre 1996 et 2001 sont statistiquement robustes (voir le graphique 1). La lecture de ce graphique montre que la distribution des dépenses de consommation de 2001 domine celle de 1996, autrement dit, quel que soit le seuil de pauvreté que l'on aurait retenu, la pauvreté aurait toujours été en recul.

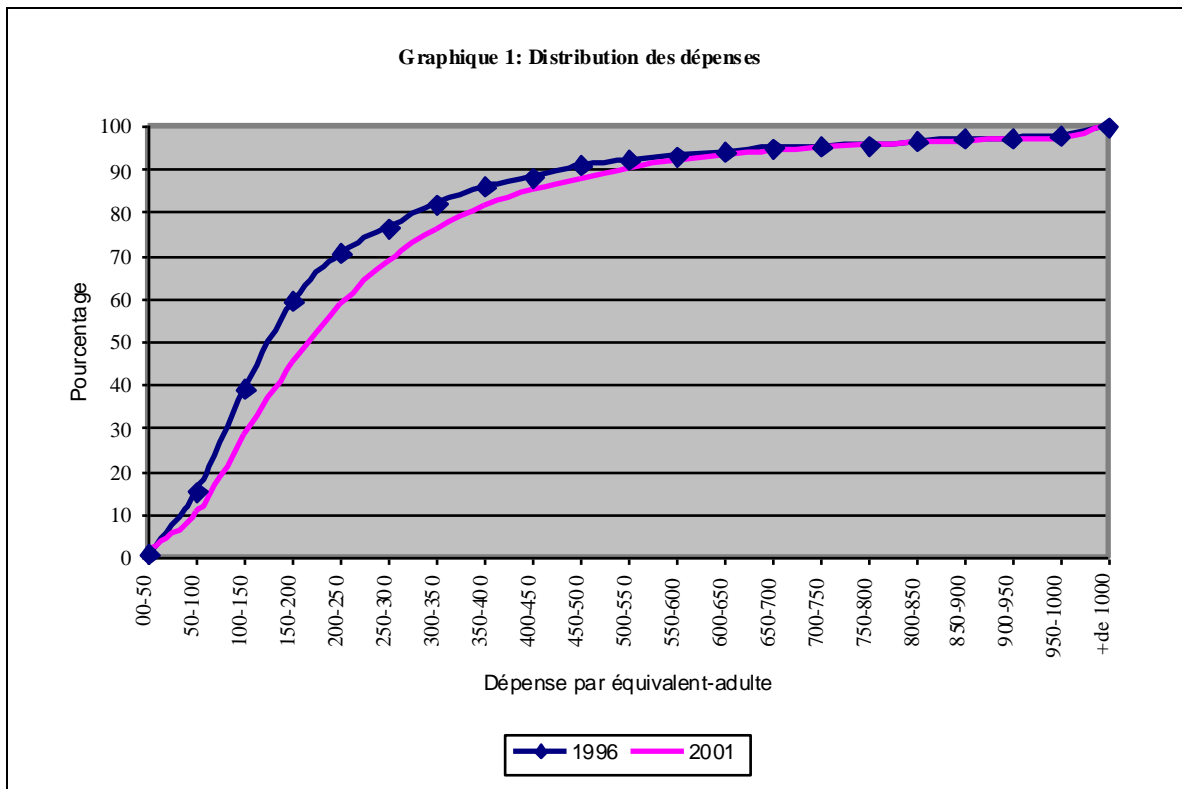
**Tableau 1.** Evolution de la pauvreté au Cameroun 1996-2001

		Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Consommation par équivalent adulte
1996	Urbain	41,4 (3,17)	14,7 (1,41)	6,9 (0,83)	397 953
	Rural	59,6 (5,59)	21,5 (2,57)	10,1 (1,50)	254 123
	Cameroun	53,3 (3,68)	19,1 (1,66)	9,0 (0,96)	310 494
2001	Urbain	22,1 (1,08)	6,3 (0,40)	2,7 (0,210)	497 896
	Rural	49,9 (1,71)	18,3 (1,18)	9,3 (0,89)	280 233
	Cameroun	40,2 (1,31)	14,1 (0,83)	7,0 (0,60)	356 315

Source. INS (2002) et calculs des auteurs

(\*) Les écarts-types des indicateurs de pauvreté sont présentés entre parenthèse. Pour les dépenses, ils sont calculés en Fcfa constants de 2001.

Cependant cette baisse de la pauvreté n'est pas uniforme puisqu'elle est supérieure à 21 points en milieu urbain contre moins de la moitié en milieu rural. De fait, la pauvreté qui était déjà élevée dans les campagnes en 1996 comparativement aux villes semble persister. Par exemple, en 2001, huit pauvres sur dix au Cameroun vivent en milieu rural et l'incidence de la pauvreté y est plus du double de l'incidence en milieu urbain (environ 50% contre 22%). Aussi, les inégalités dans les niveaux de consommation demeurent élevées. De surcroît, les calculs indiquent que contrairement à l'incidence de la pauvreté, les inégalités ont peu changé ou se sont même renforcées durant la période étudiée. Par exemple, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres n'a guère diminué, et les 20% les plus riches consomment environ 8 fois plus que les 20% les plus pauvres, en 1996 comme en 2001. Là aussi, le développement le plus inquiétant concerne la zone rurale, où les inégalités semblent même avoir augmenté.



Source. Auteurs

## 2.2. Croissance, inégalité et pauvreté au Cameroun

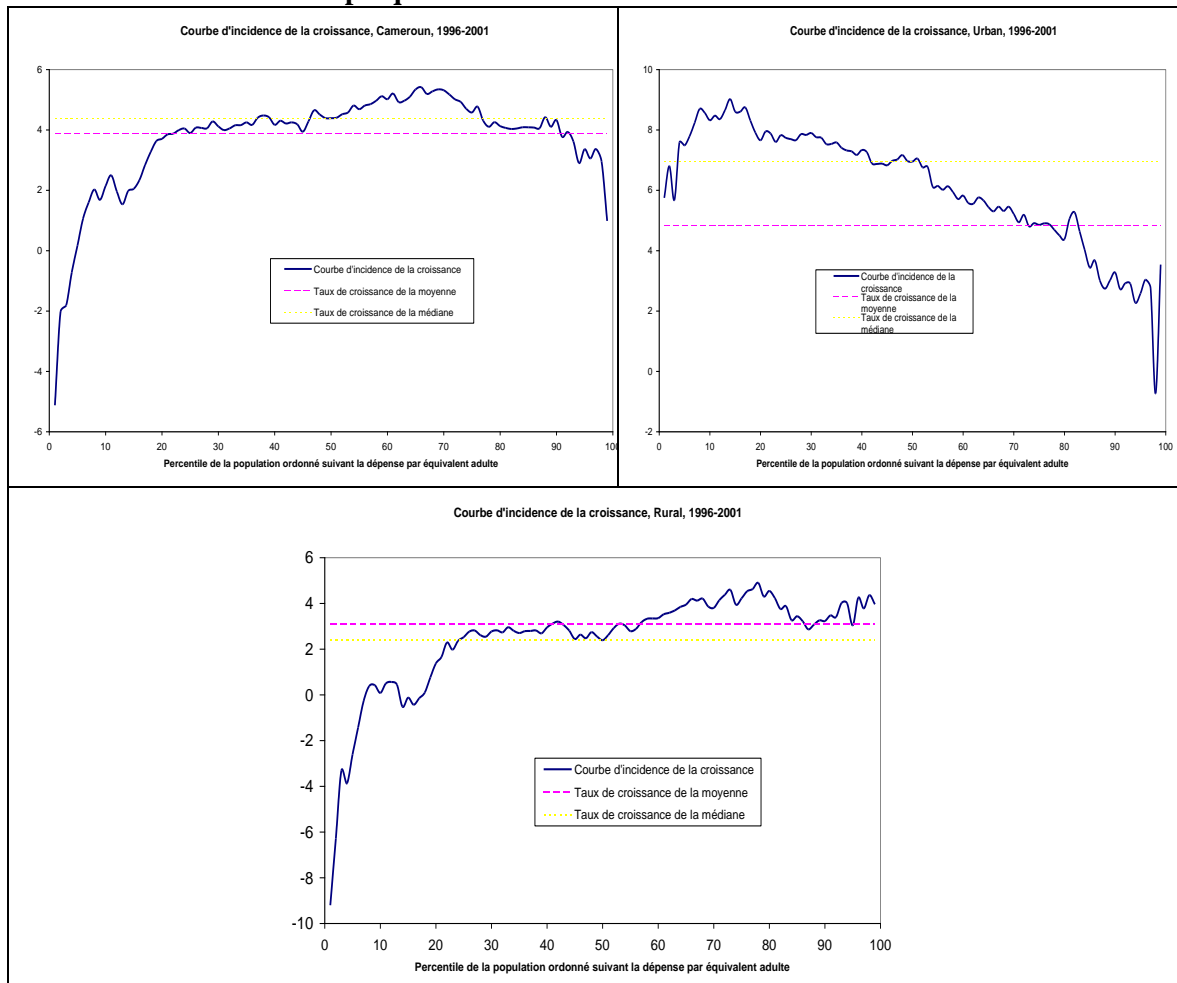
Les évolutions de la pauvreté entre deux dates sont attribuables à deux facteurs : la croissance de la consommation et les modifications dans la distribution de la consommation (Datt et Ravallion, 1992). Au Cameroun comme dans la plupart des autres pays ayant connu une baisse de la pauvreté, le recul important de la pauvreté est surtout attribuable à la croissance qui y contribue pour près de 90%. Dans les villes, les effets de distribution ont été favorables aux pauvres. En effet même si l'essentiel du recul de la pauvreté est inhérent à la croissance, l'effet redistributif contribue pour plus du tiers au recul de l'incidence de la pauvreté et pour près de 40% au recul de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté. Dans les campagnes en revanche, alors que la croissance contribuait à l'amélioration des revenus moyens, l'effet redistributif était neutre, voir jouait dans le sens contraire, celui de l'aggravation de la pauvreté, notamment en ce qui concerne la profondeur et la sévérité de la pauvreté. Ce constat est confirmé par l'analyse des courbes de la croissance (Ravallion et Chen, 2003) au graphique 2.

**Tableau 2. Décomposition de l'évolution de la pauvreté au Cameroun**

	1996	2001	Variation Totale	Effet croissance	Effet distribution	Effet résiduel
<b>Incidence de la pauvreté (P0)</b>						
National	53,3	40,2	-13,1	-11,5	-1,5	0,0
Urbain	41,4	22,1	-19,3	-12,0	-7,3	0,0
Rural	59,6	49,9	-9,7	-10,0	0,3	0,0
<b>Profondeur de la pauvreté (P1)</b>						
National	19,1	14,1	-5	-5,7	0,8	0,0
Urbain	14,7	6,3	-8,4	-5,2	-3,2	0,0
Rural	21,5	18,3	-3,2	-5,2	2,1	0,0
<b>Sévérité de la pauvreté (P2)</b>						
National	9,0	7,0	-2	-3,3	1,2	0,0
Urbain	6,9	2,7	-4,2	-2,6	-1,6	0,0
Rural	10,1	9,3	-0,8	-3,1	2,2	0,0

Source : Auteurs

**Graphique 2. Courbe d'incidence à la croissance**



Source : Auteurs

L'évolution des sources de la croissance (secteurs d'activité et facteurs de production) et le lien avec les tendances de la pauvreté révèlent que la recrudescence des inégalités en zone rurale est due aux chocs dans le secteur des produits exportables. Ceci semble être la conséquence de tendances défavorables des prix dans certaines filières et non pas de changements adverses dans la progression des facteurs de production. En effet, le Cameroun a connu des évolutions très différenciées dans les secteurs, qui, sauf dans le cas des produits de rente, rejoignent les évolutions de la pauvreté dans les groupes de ménages ventilés selon le secteur d'activité du chef de ménage. L'agriculture vivrière a connu une croissance soutenue de la production, résultat d'une augmentation de la population urbaine et d'une demande sous-régionale accrue. En conséquence, le revenu de ces ménages a augmenté et la pauvreté a reculé. Toutefois, on note aussi que, comparativement aux autres, ce secteur est très peu capitalistique, les équipements se limitant à quelques outils manuels. Cela se traduit par une faible productivité des facteurs et explique la précarité des conditions de vie de ces ménages même si les tendances ont été favorables pour la période.

La situation est plutôt mitigée dans le sous-secteur des produits de rente où l'on observe une contraction de la croissance accompagnée d'une légère réduction de la pauvreté et l'émergence d'inégalités. De fait, il s'agit d'un secteur plutôt hétérogène avec des filières totalement libéralisée et d'autres encore sous programmes particuliers. Dans ce dernier cas, il y a notamment le coton et la banane qui ont connu des évolutions favorables en terme de production, qui ont plus que compensé les évolutions adverses des prix, maintenant ainsi les revenus. Toutefois, les principaux produits d'exportation que sont le cacao et le café ont subi une baisse de la production et des exportations à cause des évolutions défavorables des prix dans un contexte de libéralisation des filières pendant la période de référence. Le résultat conjugué de ces deux tendances est une contraction de la croissance pour le secteur des produits de rente, accompagnée d'une légère amélioration de la pauvreté et l'émergence d'inégalités entre les ménages. Cela pourrait expliquer la détérioration des inégalités dans ce sous-secteur et pour la zone rurale dans son ensemble. Cependant contrairement au secteur des produits vivriers, les ménages de ce dernier bénéficient d'un patrimoine productif relativement important (terres, plantations, capital humain, etc.). Ainsi, sans les chocs adverses dans certaines filières, le recul de la pauvreté aurait pu être encore plus important.

Quant à l'industrie manufacturière et les services marchands, ils se sont avérés des vecteurs clés de croissance et de réduction de la pauvreté. Mais leurs impacts semblent avoir été contrariés par les problèmes d'infrastructure, notamment la question de l'énergie. On note que la croissance dans ces secteurs a fortement contribué à la réduction de la pauvreté pour les ménages correspondants. Si le bilan est mitigé, il est aussi encourageant. On note en effet que ces secteurs sont établis sur des bases productives bien plus solides en termes de capital humain, physique et financier, et que de ce fait, leur potentiel à réduire la pauvreté est considérable. Toutefois, l'analyse indique aussi que la capacité de croissance de ces secteurs est aussi fortement dépendante des services d'infrastructure, plus particulièrement l'énergie électrique.

### *2.3. Profil de pauvreté*

Malgré le recul important de la pauvreté tel que relevé précédemment, le phénomène reste important avec des disparités importantes entre différents groupes de populations. Les contours de la pauvreté montrent une double césure d'abord selon le degré d'urbanisation et ensuite selon la situation géographique (différence entre les trois provinces septentrionales et les sept provinces méridionales). Une analyse de la pauvreté par région montre que ces dernières peuvent être regroupées en trois groupes. Il y a d'abord les deux métropoles (Douala la capitale économique et Yaoundé la capitale administrative et politique) où la pauvreté est la plus faible. Les deux villes offrent le plus d'opportunités en termes d'emplois (Yaoundé est le siège des institutions administratives et Douala abrite les plus grandes entreprises). Du reste, la taille de la population de ces villes engendre une forte demande en biens et services qui contribue à un secteur informel dynamique. Ensuite vient le reste du milieu urbain, quoique la pauvreté soit plus importante dans les villes du nord que dans celles du sud. Le sud urbain est notamment constitué des autres capitales provinciales mais aussi de villes moyennes telles Kumba, Limbé, Nkongsamba qui du fait de l'urbanisation et le moindre éloignement par rapport aux deux grandes métropoles peuvent exploiter leurs potentialités. Le milieu rural, où les gens vivent essentiellement d'une agriculture de subsistance aux faibles rendements détient les taux de pauvreté les plus élevés. Outre l'incidence, les autres indicateurs de mesure de pauvreté sont également défavorables aux campagnes.

Les disparités régionales de la pauvreté peuvent également être examinées à l'aune de la contribution des différentes régions à l'incidence de la pauvreté. Les deux villes de Douala et Yaoundé abritent 18,4% de la population et ne comptent que 5,5% des pauvres. Quant aux autres villes, avec 24,6% de la population, elles comptent 16,2% des pauvres. Enfin le milieu rural avec 57% de la population, abrite près de huit pauvres sur dix.

Les caractéristiques du chef de ménage apportent plus de lumière sur les contours du phénomène. L'analyse de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage est souvent attendue. En effet parce que les femmes ont un capital humain en moyenne plus faible que celui des hommes et aussi du fait qu'elles sont souvent victimes de discriminations sur le marché du travail, on s'attend à ce que les ménages qu'elles dirigent aient des taux de pauvreté plus élevés que ceux dirigés par les hommes. Mais c'est le résultat contraire qui apparaît, le taux de pauvreté parmi les ménages dirigés par un homme étant supérieur de plus de quatre points à celui des ménages dirigés par une femme. La question mérite des investigations supplémentaires.

Du point de vue théorique, on admet que les revenus et donc souvent la consommation épousent les étapes du cycle de vie. Ils sont relativement faibles pour les jeunes actifs, ils s'accroissent pour atteindre un maximum (vers 40-50 ans) et commencent à décroître notamment vers l'âge de la retraite. Si cette théorie est admise, la courbe de l'évolution de la pauvreté selon l'âge devrait avoir une allure à l'opposé de celle des revenus ; la pauvreté devrait être forte pour les jeunes actifs et diminuer au fur et à mesure. En fait la théorie semble être battue en brèche dans le cas du Cameroun,

résultat que l'on trouve également ailleurs en Afrique. Après un recul entre les moins de 25 ans et les 25-34 ans, la pauvreté continue de s'accroître. Le fait est que même si les revenus globaux augmentent avec l'âge du chef de ménage, les charges familiales augmentent plus encore suite au poids de la démographie (nombre de membres dans le ménage).

La théorie de capital humain suggère que l'éducation est un investissement rentable sur le marché du travail. Ainsi, les ménages avec un niveau d'éducation élevée devraient avoir des taux de pauvreté plus faibles. Effectivement tous les indicateurs de pauvreté sont des fonctions décroissantes du niveau d'étude et l'incidence dans les ménages dont le chef n'a pas été à l'école est plus de neuf fois celle des ménages dont le chef a un niveau d'éducation supérieur.

Les individus tirent l'essentiel de leurs revenus de l'exercice d'une activité économique et donc la situation sur le marché du travail est fondamentale pour expliquer les différences de niveaux de pauvreté entre divers groupes socio-économiques. Pour cette étude, la richesse de l'information sur le marché du travail autorise l'élaboration d'une typologie des ménages en dix classes (ou groupes socio-économiques). Elle comprend les cadres supérieurs et moyens du secteur public, les cadres supérieurs et moyens du secteur privé, les employés et ouvriers du secteur public, les employés et ouvriers du secteur privé, les autres salariés du secteur public, les autres salariés du secteur privé, les Indépendants des secteurs non agricoles, les indépendants des secteurs agricoles, les chômeurs et les inactifs. Le secteur public comprend les administrations et les entreprises publiques et le secteur agricole est en fait le secteur primaire au sens large.

Les cadres et les employés/ouvriers sont relativement à l'abri de la pauvreté par rapport aux autres catégories de population. Généralement ces populations qui vivent plutôt en milieu urbain ont les revenus les plus élevés et les charges familiales les plus importantes. A l'inverse, le groupe des autres salariés semble être défavorisé même par rapport aux sans-emploi. Les sans emploi (chômeur et inactif) et les indépendants non agricoles ont des taux de pauvreté assez proche, ce qui peut paraître surprenant de prime abord. Cependant, une analyse des contours du marché du travail en Afrique montre que généralement, les limites entre inactivité, chômage et secteur informel urbain sont si ténues que les individus passent facilement d'un état à l'autre, ce qui peut expliquer ce fait. D'autre part, certains parmi les inactifs peuvent se permettre de ne pas travailler.

**Tableau 3.** Indicateurs de pauvreté en 2001 selon des caractéristiques du ménage

	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Structure de la population	Structure des pauvres
<b>Région</b>					
Douala	10.9	2.1	0.7	9.7	2.6
Yaoundé	13.3	2.7	0.9	8.7	2.9
Nord urbain	37.4	11.0	4.5	6.9	6.4
Sud urbain	22.3	5.4	2.0	17.7	9.8
Nord rural	58.5	19.5	8.4	22.6	32.9
Sud rural	52.9	18.1	8.3	34.4	45.4
<b>Sexe du chef</b>					
Masculin	40.9	13.2	5.7	81.6	83.2
Féminin	36.8	11.0	4.9	18.4	16.8
<b>Age du chef</b>					
Moins de 25	30.3	9.7	4.4	3.9	2.9
25-34	28.6	8.6	3.7	19.6	13.9
35-44	38.5	11.7	4.9	26.9	25.8
45-54	43.6	14.2	6.3	23.0	25.0
55 et +	48.9	16.2	7.1	26.6	32.4
<b>Instruction du chef</b>					
Aucun	56.6	18.8	8.2	31.6	44.4
Primaire	45.6	14.8	6.6	35.0	39.6
Secondaire 1	27.5	7.5	3.0	17.3	11.8
Secondaire 2	12.8	3.3	1.2	10.1	3.2
Supérieure	6.2	0.8	0.2	6.0	0.9
<b>GSE du chef</b>					
Cadre public	6.9	1.6	0.6	4.9	0.9
Cadre privé	7.9	1.7	0.5	2.2	0.4
Employé public	14.1	2.6	0.8	3.4	1.2
Employé privé	15.3	3.1	1.0	4.1	1.6
Autre salarié public	39.4	14.3	6.9	2.5	2.5
Autre salarié privé	30.8	8.8	3.6	7.9	6.1
Indépendant n. agricole	29.1	8.2	3.2	17.0	12.3
Indépendant agricole	57.0	19.1	8.5	46.9	66.6
Chômeur	25.0	6.1	2.4	4.6	2.9
Inactif	35.5	11.7	5.2	6.4	5.7
<b>Cameroun</b>	<b>40.2</b>	<b>12.8</b>	<b>5.6</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

Source. INS (2001) et calculs des auteurs

Le niveau de pauvreté est le plus accentué parmi les exploitants agricoles. La dépense moyenne par équivalent-adulte y est inférieure de plus de 33% à la moyenne nationale. De plus, cette dépense dispose d'une composante non monétaire évaluée à plus de 40%. Si on enlevait cette composante non monétaire, la quasi-totalité des exploitants agricoles seraient dans une situation de pauvreté. Le fait est que la productivité dans le secteur est trop faible et les coûts de transaction sont élevés. Les facteurs qui expliquent cette situation sont d'abord l'étroitesse des superficies des exploitations agricoles, les pratiques culturelles inappropriées et le mauvais état des infrastructures routières. Les exploitations sont en général de petite taille, deux sur trois ont moins de deux hectares et

neuf sur dix ont moins de cinq hectares. Les pratiques culturelles sont caractérisées par la faiblesse des équipements. La valeur moyenne des équipements agricoles parmi les ménages d'exploitants agricoles s'élève à moins de 78.000 FCFA, même pas de quoi acquérir une charrue. Plus grave encore, plus de 50% de ces exploitations disposent d'un équipement d'une valeur inférieure à 5.000 FCFA. Les activités agricoles réalisées comme activités secondaires par les cadres et patrons du public ou du privé disposent d'équipements d'une valeur trois fois plus importante. Quant à l'accès aux infrastructures, les exploitants agricoles déclarent résider en moyenne à 23 kilomètres de la route bitumée la plus proche, ce qui peut poser un problème d'accès aux marchés.

Et pourtant, ce n'est pas par manque d'initiatives que ces ménages d'exploitants agricoles sont pauvres. Ils tentent de mettre en œuvre des stratégies qui ne débouchent pas toujours sur des résultats satisfaisants. D'abord plus d'un chef de ménage sur trois exerce une activité secondaire. De plus, le nombre d'actifs occupés y est le plus élevé puisqu'il s'élève à 2,4 personnes contre moins de 2 personnes pour les autres types de ménage. C'est donc près de la moitié des membres du ménage qui exerce une activité susceptible de contribuer à l'amélioration des conditions de vie du ménage.

#### *2.4. Corrélats ou déterminants de la pauvreté*

Le profil de pauvreté précédent apporte une information riche sur l'identification des pauvres, mais informe peu sur les facteurs explicatifs de la pauvreté. Les différences entre les taux de pauvreté entre deux sous groupes peuvent être le fait d'effets de structure que l'on ne peut pas identifier simplement à partir d'un profil de pauvreté ; et par conséquent il est difficile de trouver les canaux par lesquels on devrait passer pour formuler des programmes de lutte contre la pauvreté. A titre d'illustration, les femmes peuvent être plus pauvres que les hommes parce qu'elles ont un capital humain plus faible ou plutôt parce qu'elles sont victimes de discrimination sur le marché du travail ?

La recherche des corrélats ou déterminants de la pauvreté se fait la modélisation de la dépense par équivalent-adulte normalisée par la ligne de pauvreté. Cette approche utilise toute l'information disponible contrairement à celle qui consiste souvent à utiliser un modèle probit avec une variable dépendante dichotomique prenant les valeurs 1 et 0 respectivement pour les pauvres et les non pauvres. Les différentes variables explicatives incluses dans notre analyse peuvent être considérées comme exogènes sauf peut-être celles relatives au patrimoine agricole. Cependant, du fait que les terres rurales sont généralement acquises par héritage, leur caractère exogène est très probable. Les principaux résultats de l'analyse sont donnés ci-dessous.

Quand le nombre d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées sont plus nombreux dans le ménage, la probabilité d'être pauvre augmente également. Ce résultat ressort des coefficients négatifs de ces variables dans la régression (voir tableau 4). Il semble qu'il y ait là une contradiction avec les comportements sociologiques des camerounais. En effet, les analyses de perception montrent qu'une famille nombreuse est plus perçue comme un facteur d'enrichissement que d'appauvrissement. Un nombre élevé d'enfants est généralement considéré comme pouvant augmenter la richesse du

ménage dans la mesure où cela fait autant de bras supplémentaires pour les travaux champêtres. Le résultat trouvé ici montre que la productivité marginale d'une personne supplémentaire dans le ménage est probablement inférieure à la consommation marginale du ménage du fait de sa présence et en définitive, la pauvreté s'accroît plutôt. On observe en effet que pour le Cameroun, un ménage pauvre est constitué en moyenne de 6,2 personnes, contre 4,2 pour un ménage non pauvre. En milieu urbain, une femme additionnelle est associée à une baisse de 6% dans le niveau de revenu/consommation du ménage, et un homme supplémentaire induit une baisse de 21% du bien être du ménage. Et pourtant selon l'INS (2004), les niveaux de fécondité demeurent élevés (5 enfants par femme dont 6,1 en milieu rural où la pauvreté est la plus élevée et 4 en milieu urbain).

Les autres variables démographiques n'ont un effet sur le niveau de vie du ménage qu'en milieu rural. On remarque notamment que les ménages dont le chef est féminin ne sont défavorisées qu'en milieu rural (contrairement à l'analyse descriptive). Il s'agit généralement de ménages de femmes dont une proportion importante est âgée et qui sont donc doublement fragilisées par le milieu et par l'âge. Quant au cycle de vie, quand l'âge augmente cela contribue faiblement à une baisse de la pauvreté en milieu rural.

Par rapport à un ménage dont le chef n'a pas été à l'école, un ménage dont le chef a le niveau primaire a un niveau de vie de 9,7% plus important et ces chiffres sont respectivement de 21,3%, 39,7% et 66,5% pour le secondaire premier cycle, le secondaire second cycle et le supérieur. Le niveau d'instruction du conjoint donne des résultats tout aussi importants sauf en milieu rural. En outre, l'accès à l'emploi, et notamment aux emplois qualifiés les mieux rémunérés, est essentiellement réservé aux personnes disposant d'une certaine qualification professionnelle. Les gains de niveau de vie liés à l'éducation sont donc en général plus élevés qu'ils n'apparaissent ici (parce qu'il y a aussi des gains mesurés séparément, liés à l'emploi, et ces gains sont en partie dus à l'éducation). Les stratégies de lutte contre la pauvreté doivent donc mettre un accent particulier sur la formation du capital humain. Cette importance a été saisie par le Gouvernement du Cameroun qui a rendu l'école primaire gratuite depuis 2001 ; ce qui a contribué à améliorer le niveau de scolarisation. Néanmoins, les problèmes qui minent le secteur demeurent importants, notamment la surcharge des classes du fait de la carence en infrastructures. En conséquence, les taux de redoublement sont importants et le taux d'achèvement du cycle primaire reste encore faible au regard des taux de scolarisation enregistrés dans le pays. Des efforts méritent d'être poursuivis en renforçant les actions pour l'accès à l'éducation de base, en favorisant les filières professionnelles et en soutenant les études secondaires et supérieures.

Les variables relatives au marché du travail jouent un rôle important pour comprendre les contours de la pauvreté ; les résultats peuvent paraître surprenants de prime abord. Quand on prend comme groupe de référence les exploitants agricoles, tous les sans emplois (chômeurs, retraités et autres inactifs) sont associés à un niveau de vie plus important. Les retraités bénéficient d'une pension et quant aux autres groupes, on a expliqué précédemment que les individus passaient rapidement de l'état d'informel, de chômeur et d'inactif et que sur une année, il ne faut pas penser que les chômeurs et

inactifs ont bénéficié d'un revenu nul, et certains d'entre eux peuvent se permettre de rester sans emploi, au moins de façon temporaire. Cependant, on observe les niveaux de vie les plus élevés dans les ménages dirigés par les cadres/patrons du secteur public, les cadres/patrons du privé formel, les cadres/patrons non agricoles informels et les autres salariés du secteur public. Par ailleurs, les élèves/étudiants n'arrivent pas à assurer un niveau de vie satisfaisant aux membres des ménages qu'ils dirigent. Pour les élèves et étudiants, on peut parler d'une pauvreté transitoire dans la mesure où ils escomptent un emploi rentable à la fin de leur scolarité. Le vrai problème est donc la difficulté d'insertion sur le marché du travail d'autant que le chômage des jeunes demeure important. Le groupe le plus défavorisé sur le marché du travail est celui des exploitants agricoles et les freins auxquels ces populations font face ont été relevés précédemment.

La migration tend à contribuer positivement au niveau de consommation des ménages. Les ménages qui ont émigré en ville ont un niveau de vie similaire aux autres ménages qui vivaient déjà là et qui ont des caractéristiques similaires. Ceci dit, une fois arrivé en ville, c'est essentiellement la qualification qui détermine l'entrée dans le marché de travail urbain et donc la hausse de bien être. Par ailleurs, les ménages ayant fait une migration de retour (urbain vers rural) ont un niveau de vie supérieur à celui des autres ménages similaires. Enfin, les ménages qui ont quitté une ville pour s'installer dans une autre ont un niveau de vie légèrement supérieur à ceux qui ne se sont pas déplacés. Cependant, il se pourrait que l'effet des migrations soit un peu surestimés si jamais ceux qui émigrent le font justement parce qu'ils disposent a priori d'un certain potentiel. Pour ce qui est des variables géographiques, Il se confirme que les villes de Douala et Yaoundé ont un potentiel plus important que les autres villes. Cela explique également pourquoi ces villes enregistrent des migrations importantes. Quant au milieu rural, les campagnes du Nord du pays (région des savanes) sont défavorisées par rapport à celles du Sud qui offrent de meilleures potentialités dans le secteur de l'agriculture (terres beaucoup plus fertiles et meilleure pluviométrie).

L'absence d'infrastructures et l'enclavement des villages contribuent à l'exclusion de certains ménages du marché et à la détérioration de leurs conditions de vie. En effet, l'enclavement des zones (notamment rurales) induit des coûts de transactions élevés qui réduisent ainsi le bien être. Les estimations économétriques effectuées présentent une forte significativité du coefficient relatif au temps qu'il faut mettre pour arriver à la route bitumée la plus proche. Les signes obtenus traduisent ces coûts de transaction pour les zones enclavées. Pour ce qui est de l'accès à l'éducation, le préjudice apparent est causé par l'inaccessibilité aux établissements publics secondaires, qui est aussi une mesure plus générale de l'enclavement des communautés et de la distance aux centres urbains. De même, le temps qu'il faut pour atteindre l'établissement d'enseignement secondaire public et la gare routière la plus proche augmente avec la probabilité pour un ménage de se sentir pauvre. Ces résultats rappellent que lors des consultations participatives, l'accès aux routes était l'une des premières préoccupations des populations rurales. En effet, des politiques qui tendraient à une augmentation des rendements agricoles sans accès aux marchés ne seraient pas totalement bénéfiques au milieu rural, et même à la population dans son ensemble car si la route réduit les coûts de transaction, les prix baissent et les revenus réels augmentent. Dans le cadre de la révision du DSRP, les autorités

camerounaises ont bâti une stratégie sectorielle des transports qui devraient prendre plus encore en compte ces préoccupations ; il reste les financements et la mise en œuvre.

Les actifs de production privés – terre, cheptel, etc. – ont un poids important comme facteurs réductifs de la pauvreté. Lorsque le ménage possède des terres exploitées, la superficie de ces terres est positivement corrélée au niveau de vie, mais la superficie des terres non exploitées n'a pas d'impact sur le bien être. Il y a à ce sujet deux problèmes qui se posent. D'abord comme on l'a relevé dans les analyses descriptives, la superficie des terres exploitées est faible. Les questions foncières sont très délicates et pour cette raison, les autorités hésitent à s'y attaquer. Néanmoins, une législation est utile à ce sujet si l'on veut résoudre durablement la pauvreté en milieu rural. L'autre problème est la non exploitation de la totalité des terres, du fait généralement de faibles moyens dont disposent les agriculteurs. Clairement il y a un problème d'accès au crédit si l'on veut amener les exploitants agricoles à exploiter des superficies plus importantes.

Le patrimoine social ou réseaux de solidarité à travers l'appartenance à une association quelconque est aussi potentiellement important. En fait, ces associations sont présentes dans tous les aspects de la vie, économiques et sociaux. Elles jouent le rôle d'intermédiation financière à travers les tontines, le rôle des assurances par le financement d'évènements adverses de la vie (accidents, maladies, etc.) interviennent dans les évènements de la vie (mariages, funérailles, etc.). Il n'est donc pas étonnant que leur effet soit non négligeable, mais il est possible qu'il y ait ici un biais d'endogénéité.

**Tableau 4. Résultats des régressions sur les déterminants de la pauvreté**

	Modèle linéaire - Pauvreté objective				Modèle probit – Pauvreté subjective			
	Urbain		Rural		Urbain		Rural	
	Coef.	P> t	Coef.	P> t	dF/dx	P> z	dF/dx	P> z
<i>Structure démographique</i>								
Nombre d'enfants	<b>-0,151</b>	0,000	<b>-0,157</b>	0,000	0,009	0,527	-0,011	0,430
Nombre d'enfants au carré	<b>0,022</b>	0,006	<b>0,025</b>	0,001	-0,003	0,607	0,005	0,157
Nombre d'adolescents	<b>-0,204</b>	0,000	<b>-0,203</b>	0,000	<u>0,015</u>	0,054	0,011	0,173
Nombre d'adolescents au carré	<b>0,019</b>	0,000	<b>0,015</b>	0,000	-0,001	0,268	-0,001	0,217
Nombre d'adultes féminins	<b>-0,081</b>	0,000	<b>-0,120</b>	0,000	<b>-0,032</b>	0,010	<u>-0,027</u>	0,068
Nombre d'adultes féminins au carré	<b>0,010</b>	0,007	<b>0,016</b>	0,000	0,003	0,213	0,002	0,461
Nombre d'adultes masculins	<b>-0,203</b>	0,000	<b>-0,184</b>	0,000	<b>-0,039</b>	0,000	<b>-0,046</b>	0,000
Nombre d'adultes masculins au carré	<b>0,019</b>	0,000	<b>0,018</b>	0,000	<b>0,006</b>	0,002	<b>0,005</b>	0,021
Nombre de personnes de 60 ans et plus	<b>-0,097</b>	0,006	<b>-0,151</b>	0,000	0,019	0,499	0,026	0,338
Nombre de personnes de 60 ans et plus au carré	0,011	0,408	0,013	0,139	-0,008	0,468	-0,016	0,165
Chef de ménage féminin	0,054	0,103	<u>-0,047</u>	0,079	0,006	0,761	-0,002	0,923
Age du chef de ménage	0,006	0,133	<b>0,012</b>	0,000	0,004	0,154	0,001	0,536
Age du chef de ménage au carré	0,000	0,448	<b>0,000</b>	0,000	0,000	0,320	0,000	0,573
Pas de conjoint pour le chef de ménage	<b>0,117</b>	0,024	<b>0,089</b>	0,003	<u>-0,065</u>	0,054	0,025	0,355
<i>Instruction du chef de ménage</i>								
Sans niveau								
Primaire	<b>0,093</b>	0,001	<b>0,066</b>	0,001	<u>-0,031</u>	0,063	<b>-0,045</b>	0,007
Secondaire 1er cycle	<b>0,193</b>	0,000	<b>0,180</b>	0,000	<b>-0,071</b>	0,000	<b>-0,092</b>	0,000
Secondaire 2nd cycle	<b>0,334</b>	0,000	<b>0,278</b>	0,000	<b>-0,083</b>	0,000	<b>-0,133</b>	0,000
Supérieur	<b>0,510</b>	0,000	<b>0,475</b>	0,000	<b>-0,105</b>	0,000	<b>-0,125</b>	0,006
<i>Instruction du conjoint du chef de ménage</i>								
Sans niveau								
Primaire	<b>0,068</b>	0,032	0,004	0,851	-0,011	0,591	0,031	0,118
Secondaire 1er cycle	<u>0,067</u>	0,051	0,039	0,174	-0,003	0,900	0,035	0,230
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	<b>0,211</b>	0,000	0,089	0,117	-0,014	0,656	<u>-0,118</u>	0,072
Supérieur	<b>0,502</b>	0,000	0,143	0,178	<b>-0,098</b>	0,024	0,151	0,268

**Tableau 4 (Suite).** Résultats des régressions sur les déterminants de la pauvreté

	Modèle linéaire - Pauvreté objective				Modèle probit – Pauvreté subjective			
	Urbain		Rural		Urbain		Rural	
	Coef.	P> t	Coef.	P> t	dF/dx	P> z	dF/dx	P> z
<i>Groupe socio-économique du chef de ménage</i>								
Cadres/patrons du secteur	<b>0,505</b>	0,000	<b>0,387</b>	0,000	<b>-0,062</b>	0,031	<b>-0,127</b>	0,001
Autres salariés du secteur public	<b>0,354</b>	0,000	<b>0,175</b>	0,000	<b>-0,060</b>	0,023	<b>-0,108</b>	0,000
Cadres/patrons du secteur privé formel	<b>0,507</b>	0,000	<b>0,353</b>	0,000	<b>-0,094</b>	0,000	<b>-0,101</b>	0,003
Autres salariés du secteur privé formel	<b>0,243</b>	0,000	<b>0,224</b>	0,000	-0,012	0,634	<b>-0,085</b>	0,007
Exploitants agricoles								
Dépendants agricoles informels	<b>-0,214</b>	0,027	<b>-0,080</b>	0,034	<b>0,189</b>	0,029	0,057	0,132
Patrons non agricoles informels	<b>0,443</b>	0,000	<b>0,245</b>	0,001	-0,044	0,296	-0,083	0,262
Travailleurs à compte propre non agricoles informels	<b>0,160</b>	0,000	<b>0,121</b>	0,000	-0,001	0,966	<b>-0,078</b>	0,000
Salariés non agricoles	<b>0,138</b>	0,000	<u>0,068</u>	0,064	0,037	0,179	-0,041	0,202
Chômeurs	<b>0,140</b>	0,001	<b>0,126</b>	0,006	<b>0,062</b>	0,032	-0,033	0,425
Elèves/Étudiants	0,086	0,205	<b>-0,126</b>	0,047	-0,043	0,381	0,061	0,291
Retraités	<b>0,298</b>	0,000	<b>0,239</b>	0,001	0,002	0,966	-0,080	0,168
Invalides	<u>0,126</u>	0,062	0,036	0,408	0,036	0,381	0,000	0,990
Autres inactifs	<b>0,226</b>	0,000	-0,001	0,992	-0,026	0,467	-0,069	0,194
<i>Groupe socio-économique du conjoint du chef de ménage</i>								
Cadres/patrons du secteur	<b>0,210</b>	0,009	<b>0,403</b>	0,001	-0,037	0,545	-0,015	0,921
Autres salariés du secteur public	0,102	0,117	<b>0,216</b>	0,004	-0,063	0,219	0,047	0,570
Cadres/patrons du secteur privé formel	<b>0,149</b>	0,038	<u>0,201</u>	0,087	<b>-0,080</b>	0,044	-0,065	0,498
Autres salariés du secteur privé formel	0,103	0,135	0,203	0,162	-0,032	0,539	0,104	0,465
Exploitants agricoles								
Dépendants agricoles informels	-0,065	0,485	0,011	0,613	-0,036	0,476	-0,007	0,751
Patrons non agricoles informels	<u>0,215</u>	0,084	0,115	0,273	<u>-0,101</u>	0,094	0,120	0,347
Travailleurs à compte propre non agricoles informels	-0,031	0,464	0,046	0,134	<u>-0,047</u>	0,082	<b>-0,066</b>	0,022
Salariés non agricoles	-0,101	0,117	0,127	0,141	-0,017	0,702	0,083	0,262
Chômeurs	-0,057	0,181	<b>0,095</b>	0,002	-0,035	0,207	<u>-0,052</u>	0,089
Elèves/Étudiants	-0,105	0,424	<b>0,360</b>	0,024	0,009	0,916	-0,086	0,601
Retraités	0,130	0,581	0,041	0,780	-0,108	0,246	-0,025	0,902
Invalides	-0,020	0,902	<u>0,132</u>	0,087	-0,057	0,315	0,057	0,399
Autres inactifs	<u>0,079</u>	0,061	<b>0,147</b>	0,000	<b>-0,087</b>	0,001	-0,011	0,683

**Tableau 4 (Suite).** Résultats des régressions sur les déterminants de la pauvreté

	Modèle linéaire - Pauvreté objective				Modèle probit – Pauvreté subjective			
	Urbain		Rural		Urbain		Rural	
	Coef.	P> t	Coef.	P> t	dF/dx	P> z	dF/dx	P> z
<i>Le chef de ménage a une activité secondaire</i>								
Oui	0,005	0,844	<b>0,045</b>	0,003	0,015	0,392	0,002	0,886
Non								
<i>Le conjoint du chef de ménage a une activité secondaire</i>								
Oui	0,053	0,212	<b>0,074</b>	0,002	0,030	0,371	-0,013	0,573
Non								
<i>Accessibilité aux infrastructures</i>								
Temps pour atteindre l'école primaire publique	0,027	0,620	-0,006	0,803	0,052	0,140	-0,018	0,464
Temps pour atteindre l'école primaire publique au carré	-0,004	0,535	0,001	0,889	-0,007	0,130	0,003	0,569
Temps pour atteindre l'établissement d'enseignement secondaire public	<b>-0,138</b>	0,000	<b>-0,077</b>	0,000	<b>0,070</b>	0,024	<b>0,029</b>	0,017
Temps pour atteindre l'établissement d'enseignement secondaire	<b>0,012</b>	0,001	<b>0,005</b>	0,000	<b>-0,022</b>	0,020	-0,002	0,102
Temps pour atteindre le marché	0,093	0,271	-0,020	0,302	-0,005	0,922	0,026	0,129
Temps pour atteindre le marché au carré	-0,065	0,179	<b>0,008</b>	0,033	0,012	0,656	-0,003	0,268
Temps pour atteindre la gare routière	0,001	0,990	<b>-0,027</b>	0,037	<b>0,068</b>	0,048	<b>0,025</b>	0,023
Temps pour atteindre la gare routière au carré	0,018	0,238	0,000	0,760	<b>-0,025</b>	0,012	-0,001	0,556
Temps pour atteindre la route bitumée	<b>-0,255</b>	0,000	<b>-0,044</b>	0,000	-0,018	0,679	0,013	0,117
Temps pour atteindre la route bitumée au carré	<b>0,067</b>	0,030	<b>0,005</b>	0,000	0,009	0,561	-0,001	0,511
<i>Comportement migratoire récent (12 derniers mois)</i>								
Aucun déplacement								
Urbain vers Urbain	<b>0,074</b>	0,012			-0,006	0,765		
Urbain vers Rural			<b>0,119</b>	0,005			-0,011	0,779
Rural vers Rural			-0,090	0,108			0,035	0,489
Rural vers Urbain	-0,031	0,767			<b>0,138</b>	0,044		
<i>Patrimoine foncier du ménage</i>								
Superficie des terres exploitées	<b>0,015</b>	0,000	<b>0,007</b>	0,003	-0,002	0,360	<b>-0,007</b>	0,035
Superficie des terres exploitées au carré	<b>0,000</b>	0,000	<b>0,000</b>	0,006	0,000	0,415	0,000	0,965
Superficie des terres non exploitées	0,001	0,256	0,001	0,316	0,000	0,852	-0,001	0,457
Superficie des terres non exploitées au carré	0,000	0,740	0,000	0,535	0,000	0,492	0,000	0,774
Au moins un membre appartient à une association	<b>0,045</b>	0,012	<b>0,133</b>	0,000	-0,006	0,602	<b>-0,052</b>	0,000

**Tableau 4 (Suite).** Résultats des régressions sur les déterminants de la pauvreté

	Modèle linéaire - Pauvreté objective				Modèle probit – Pauvreté subjective			
	Urbain		Rural		Urbain		Rural	
	Coef.	P> t	Coef.	P> t	dF/dx	P> z	dF/dx	P> z
<i>Zones agroécologiques</i>								
Yaoundé	<b>0,097</b>	0,000			<b>0,047</b>	0,002		
Douala	<b>0,135</b>	0,000			<b>0,047</b>	0,002		
Autres villes								
Rural forêt			-0,002	0,928			<b>0,114</b>	0,000
Rural hauts plateaux			<b>-0,136</b>	0,000			<b>0,103</b>	0,000
Rural savane								
<i>Le ménage élève l'espèce</i>								
Boeuf			<b>0,129</b>	0,000			<b>-0,130</b>	0,000
Mouton/chèvre			<b>0,042</b>	0,024			<b>-0,063</b>	0,000
Lapin/cobaye			-0,059	0,414			<u>0,137</u>	0,076
Porc			0,032	0,193			0,004	0,860
Volaille			<b>-0,035</b>	0,032			-0,015	0,306
<i>Le ménage pratique la culture concernée</i>								
Cacao			0,012	0,593			<b>-0,077</b>	0,000
Café			<b>-0,062</b>	0,004			0,024	0,234
Coton			<b>-0,083</b>	0,001			0,011	0,648
Palmier à huile			-0,015	0,516			-0,020	0,357
Banane			<b>0,089</b>	0,000			0,010	0,603
Céréale			-0,028	0,183			0,023	0,217
Tubercule			<b>-0,053</b>	0,016			0,024	0,223
Nombre d'enfants sans parents au sein du ménage	0,015	0,457	<u>0,022</u>	0,084	<u>-0,025</u>	0,079	<u>-0,020</u>	0,084
Nombre d'enfants sans parents au sein du ménage au carré	-0,001	0,853	-0,003	0,112	<u>0,006</u>	0,068	0,002	0,204
Constante	<b>12,889</b>	0,000	<b>12,843</b>	0,000				
Résidu de la régression log linéaire					<b>-0,119</b>	0,000	<b>-0,121</b>	0,000
Carré du résidu de la régression log linéaire					0,021	0,128	-0,003	0,839

Source : Auteurs

(\*) les paramètres en gras sont significatifs au seuil de 5% ; les paramètres soulignés le sont au seuil de 10%.

### 3. Perceptions de la pauvreté

Les perceptions de la pauvreté par les populations (pauvreté subjective) ont pris une importance de plus en plus grande dans les analyses de la pauvreté. Deux raisons au moins expliquent cet engouement. En premier lieu la pauvreté est un concept multidimensionnel et l'ensemble des dimensions concourent à mieux cerner le phénomène et mieux implémenter les politiques. En second lieu, dans la logique de rendre responsables les populations (empowerment) de leur développement, il est pertinent de s'intéresser à leurs aspirations. Ce dernier argument est d'autant plus important qu'une concordance entre les actions entreprises par les acteurs du développement (gouvernements, ONG, bailleurs de fonds) et les desideratas des populations aura tendance à faciliter l'appropriation de ces actions. A contrario les populations peuvent ne pas se sentir concernées par des politiques qui ne coïncident pas avec leurs aspirations. Cette section est consacrée au profil de pauvreté subjectif et à l'évolution de la pauvreté telle que ressentie par les populations.

La pauvreté subjective n'a pas un fondement théorique quantitatif similaire à celui des mesures de la pauvreté monétaire et il faut trouver des critères d'approche davantage ad hoc. Lors de l'ECAM II, l'on a demandé aux ménages de se situer sur une échelle à 4 niveaux (très pauvre, pauvre, ni pauvre ni riche et riche). Pour une analyse dichotomique (afin de simplifier la discussion par rapport à une analyse multi-niveaux) il a semblé raisonnable de retenir comme critère de décision la minimisation de l'écart entre le taux de pauvreté subjective et le taux de pauvreté objective au niveau national. Au regard des fréquences obtenues et du critère de décision, on dira qu'un ménage « se sent pauvre » si, sur cette échelle de niveau de vie, il se situe comme étant « très pauvre ». Ceci correspond à un taux de pauvreté subjective de 27,3%. Selon cette définition, environ 19% des ménages urbains se sentent pauvres contre 31,6% pour les ménages ruraux. On note que des ménages classés pauvres au plan monétaire ne se sentent pas pauvres et que certains ménages qui se sentent pauvres sont classés non pauvres. Toutefois, la pauvreté subjective est fortement corrélée au niveau de vie objectif comme l'illustre le tableau 5.

**Tableau 5 :** *Taux de pauvreté subjective selon les quintiles de niveau de vie*

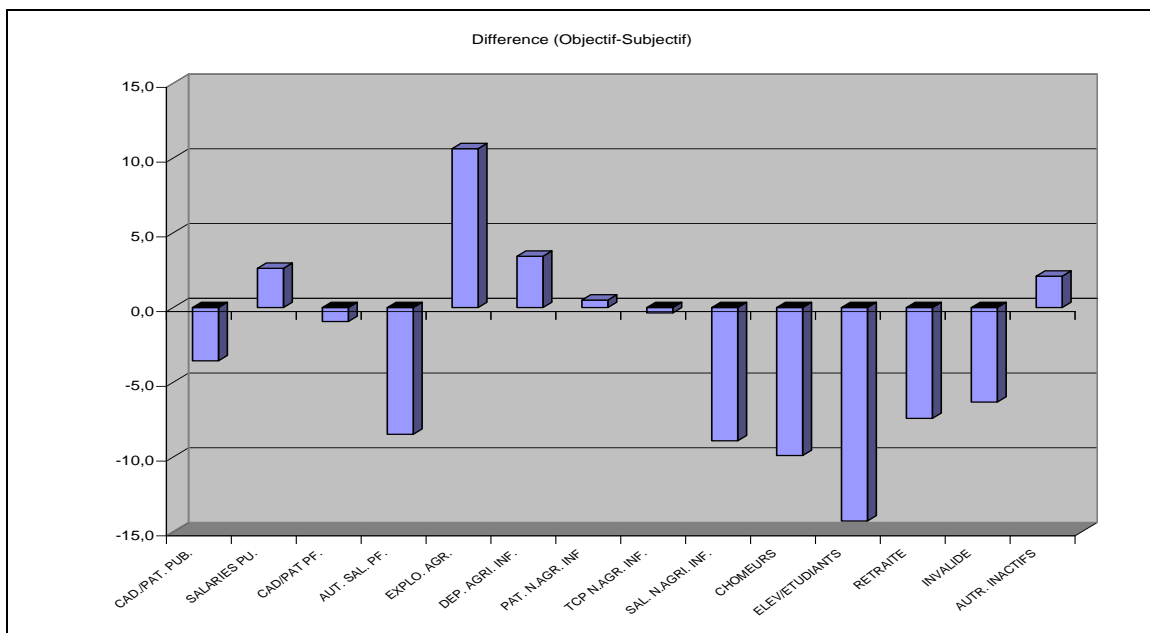
	Quintile					Total
	Plus pauvre	2	3	4	Plus riche	
Urbain	40,6	31,2	22,2	16,2	12,0	19,2
Rural	37,5	32,1	29,3	31,2	21,0	31,6
Douala	54,5	42,2	31,4	20,1	12,9	19,5
Yaoundé	17,8	45,1	29,8	19,4	12,4	17,9
Nord urbain	31,8	26,9	20,8	14,1	11,7	18,4
Sud urbain	49,6	38,1	26,0	17,6	15,4	21,9
Nord rural	21,4	22,9	21,5	25,1	27,2	23,3
Sud rural	48,9	41,5	34,3	36,5	28,3	37,9
Cameroun	37,8	31,9	26,9	24,6	15,2	27,3

Source : Auteurs

Les ménages se situant dans le premier quintile se sentent plus pauvres en milieu urbain qu'en milieu rural et même à Douala, la ville objectivement la moins pauvre que partout ailleurs. C'est la situation inverse au niveau des quatre autres quintiles. Cependant, la différence entre le taux de pauvreté objective et le taux de pauvreté subjective permet de conclure que les ménages urbains ont une plus grande propension à se sentir pauvres qu'ils ne le sont réellement. Ceci peut s'expliquer par un niveau d'inégalité accentué et leurs aspirations plus fortes. La distribution des revenus est très inégalitaire en milieu urbain comparativement au milieu rural. L'indice de Gini calculé sur l'indicateur de niveau de vie est de 0,406 en milieu urbain contre 0,369 en milieu rural.

Par rapport au groupe socioéconomique (GSE), les ménages dont le chef est invalide ou dépendant agricole informel sont ceux qui se sentent le plus pauvres avec des taux de pauvreté de 41,4% et 37,4% respectivement. Ceux qui se sentent le moins pauvres sont ceux dont le chef est cadre/patron du public ou du privé, avec environ 9% de taux de pauvreté. En analysant la différence entre le taux de pauvreté objective et le taux de pauvreté subjective selon le groupe socioéconomique, on remarque que les exploitants agricoles sont plus pauvres qu'ils ne se sentent. A contrario, les élèves, les chômeurs, les autres salariés du privé formel, les salariés non agricoles informels, les retraités et les invalides se sentent moins pauvres qu'ils ne le sont sur la base de la pauvreté monétaire.

**Graphique 3 :** Différences entre les taux de pauvreté objective et subjective selon le GSE



Source : Auteurs

Les déterminants de la pauvreté subjective rejoignent certains aspects de celle de la pauvreté objective ; il y a cependant certaines nuances (voir tableau 4). L'analyse portant sur ce sujet est faite à la base d'un modèle probit. La variable explicative prend la valeur 1 si le ménage est pauvre (subjectivement) et 0 sinon. Les principaux résultats sont présentés ci-dessous.

D'abord la composition démographique du ménage n'a pas d'impact sur la pauvreté subjective alors qu'elle a un effet important sur la pauvreté objective. Par exemple le fait que l'individu ait une personne de plus dans le ménage ne fait pas en sorte qu'il se sente plus pauvre pour autant. Tout comme dans le cas de la pauvreté objective, Le niveau d'instruction du chef de ménage a un impact sur la pauvreté subjective alors que le niveau d'instruction du conjoint n'en a pratiquement pas. Plus le chef de ménage est instruit, plus faible sera la probabilité de se sentir pauvre. Dans le milieu urbain, un ménage dont le chef a complété le second cycle de l'enseignement secondaire a 6,7% moins de chance d'être pauvre et 7,2% moins de chance de se sentir pauvre.

Dans le milieu urbain, la branche d'activité n'est pas un facteur explicatif de la pauvreté subjective. Pourtant, l'analyse effectuée pour la pauvreté objective permet de conclure que les ménages urbains agricoles ont une plus grande propension à être pauvres. En milieu rural, la branche d'activité est un déterminant de la pauvreté subjective. Les ménages dont le chef est exploitant agricole, fonctionnaire ou travailleur dans l'industrie ont plus de chance de se sentir pauvres. Le cas des fonctionnaires mérite que l'on s'y attarde. Selon l'approche objective, les ménages dont le chef est fonctionnaire sont les moins vulnérables en milieu urbain. Paradoxalement, ces derniers ménages font partie de ceux qui ont le plus de chance de se sentir pauvres.

Quelle que soit la zone de résidence, les ménages dont l'essentiel des revenus provient d'une activité informelle ont une plus grande propension à être pauvre et à se sentir pauvre. Dans le milieu urbain, un ménage dont le chef exerce une activité informelle a 5% plus de chance d'être pauvre. En milieu rural cette différence de probabilité atteint 14%. Quel que soit le milieu de résidence, un ménage informel a environ 6% plus de chance de se sentir pauvre. En milieu rural exclusivement, l'exercice d'une activité secondaire par le chef de ménage ou son conjoint réduisent la probabilité pour le ménage d'être pauvre. Par contre, la pratique d'une activité secondaire n'explique pas l'état de pauvreté subjective.

Le temps qu'il faut pour atteindre la route bitumée la plus proche est une variable clé qui détermine la pauvreté subjective et objective. De même, le temps qu'il faut pour atteindre l'établissement d'enseignement secondaire public et la gare routière la plus proche augmente avec la probabilité pour un ménage de se sentir pauvre. Ce constat est valable pour tous les milieux de résidence.

L'exode rural n'a pas d'impact apparent sur la pauvreté objective, mais augmente la probabilité pour un ménage de se sentir pauvre. Un ménage qui a quitté le monde rural pour s'installer en ville aura 16,7% plus de chance de se sentir pauvre qu'un ménage qui est établi dans le milieu urbain depuis longtemps. Lorsqu'un ménage quitte un village pour s'installer dans une ville, même si le niveau de vie de ce dernier ne change pas, le fait de côtoyer des ménages plus riches augmente sa propension à se sentir pauvre.

La probabilité d'être pauvre est négativement corrélée à la superficie des terres exploitées. En milieu rural, la probabilité de se sentir pauvre est une fonction décroissante

de la superficie des terres exploitées. Par contre, en milieu urbain, la superficie des terres exploitées n'influence pas la probabilité de se sentir pauvre. L'effet d'imitation pourrait expliquer cela. En milieu urbain, les exploitants agricoles relativisent leur situation de pauvreté en comparant leurs conditions de vie à ceux des ménages les mieux nantis. La superficie des terres non exploitées ne conditionne ni la pauvreté objective, ni la pauvreté subjective.

En définitive, la manière dont les populations perçoivent la pauvreté n'est pas toujours concordant avec la manière dont un observateur extérieur la voit en fonction des niveaux observés de consommation. Les décalages qui sont présents sur les corrélats ou déterminants de la pauvreté objective et subjective sur la composition démographique du ménage et certaines variables relevant du marché du travail.

L'autre aspect important de la perception des populations de leurs conditions de vie est relatif à leur sentiment sur les évolutions de la période 1996-2001. Quand on leur a demandé d'évaluer l'évolution de niveau de vie du ménage au cours de la période ci-dessus, plus de la moitié des ménages affirment que leur niveau de vie a diminué alors même que les mesures objectives ont établi une baisse conséquente de la pauvreté et une hausse de près de 15% en valeur réelle de la consommation moyenne par équivalent-adulte.

**Tableau 6 :** *Appréciation sur l'évolution de leur niveau de vie entre 1996 et 2001*

	Catégorie socioprofessionnelle							Total
	Salarié public	Salarié privé	Indépendant agricole	Patron informel non-agri.	Compte propre informel	Etudiants / élèves	Chômeur et inactifs	
Augmenté	30.2	29.9	16.9	32.0	19.5	38.3	8.7	19.5
Inchangé	29.7	21.5	17.4	25.5	19.9	17.5	18.2	19.6
Diminué	40.1	48.5	65.7	42.5	60.6	44.1	73.1	60.9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
	Région						Total	
	Douala	Yaoundé	Nord urbain	Sud urbain	Nord rural	Sud rural		
Augmenté	18.3	28.8	22.2	17.2	22.7	16.3	19.5	
Inchangé	21.9	20.2	24.3	21.1	19.6	17.5	19.6	
Diminué	59.8	51.0	53.5	61.6	57.7	66.2	60.9	
Total	100	100	100	100	100	100	100	
	Quintile de niveau de vie					Se sent		Total
	Plus pauvre	2	3	4	Plus riche	Pauvre	Non pauvre	
Augmenté	15.7	14.6	15.7	20.3	26.4	11.1	22.8	19.5
Inchangé	18.6	19.2	17.2	18.8	22.7	16.1	20.9	19.6
Diminué	65.7	66.2	67.0	60.8	50.9	72.9	56.3	60.9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Auteurs

(\*) Les calculs ont ignoré les ménages qui n'existaient pas en 1996

Le sentiment de détérioration des conditions de vie est généralisé pour toutes les catégories de ménages, même les plus nantis. En effet une analyse de la perception de la pauvreté par quintile de niveau de vie montre que deux tiers des ménages du quintile le plus pauvre ressentent une dégradation de leur situation et plus de la moitié des ménages du quintile le plus riche affirment la même chose. Les pauvres sont néanmoins plus nombreux à accuser une perte de leurs conditions de vie. Quand on s'intéresse à la catégorie socioprofessionnelle, les salariés (public et privé) et les élèves et étudiants sont ceux qui accusent la plus faible détérioration subjective de leur situation. Les premiers disposent des revenus les plus élevés et régulièrement payés et les seconds sont optimistes dans la mesure où ils escomptent un emploi salarié à la fin de leur scolarité, même quand le marché du travail contredit cette aspiration. En revanche, les groupes de population que l'on qualifierait de plus vulnérables sont ceux qui ressentent le plus la baisse de leur niveau de vie. Ce sont les exploitants agricoles, les sans-emploi (chômeurs et inactifs à l'exclusion des étudiants) et les travailleurs pour compte propre du secteur informel. Une aggravation de la vulnérabilité pourrait donc être associée à un sentiment négatif. Par ailleurs une analyse selon la pauvreté subjective montre que les personnes qui se sentent pauvres sont plus nombreuses à percevoir une baisse de leurs conditions de vie ; néanmoins même parmi ceux qui ne se sentent pas pauvres la proportion de non satisfaits est importante. Sur un autre plan, il apparaît que ce ne sont pas toujours dans les régions les moins riches que le sentiment de dégradation de la situation est le plus marqué. En effet, il est plus marqué à Douala qu'à Yaoundé, dans le Sud que dans les régions septentrionales ; alors que justement on est objectivement plus riche à Douala qu'à Yaoundé et plus dans le Sud que dans le Nord.

Il y a donc là un paradoxe, d'une part une augmentation de la consommation des ménages accompagnée d'une forte réduction de la pauvreté et d'autre part un sentiment très important de la dégradation de la situation. Un examen de la manière dont les ménages ressentent la pauvreté permet d'apporter quelques premiers éléments de réflexion. Il ressort des consultations participatives que les populations perçoivent la condition de pauvreté selon les mêmes dimensions que dans l'approche quantitative, notamment l'insuffisance des revenus, de l'accès aux services publics essentiels, et la précarité concomitante des conditions de vie. La condition de pauvreté semble être particulièrement liée à l'inadéquation des revenus pour la couverture de besoins essentiels. Selon les populations, « être pauvre, c'est manquer de ressources financières pour satisfaire les besoins essentiels », notamment l'alimentation, le logement, les soins de santé, et l'éducation. Les autres dimensions sont aussi reconnues. Les populations reconnaissent que même avec des revenus adéquats, l'indisponibilité des services essentiels (eau potable, électricité, produits de première nécessité, routes, établissements scolaires, centres de santé, etc.) est une forme de pauvreté. Dans ce contexte, on comprend que les personnes sans-emploi soient parmi celles qui pensent le plus souvent que la situation s'est dégradée. Mais on comprend également que le problème de la satisfaction vis-à-vis des services publics peut avoir déteint sur la situation.

#### **4. Consommation en hausse et perceptions négatives : Un paradoxe ?**

Dans cette section on cherche à explorer certaines des raisons pour lesquelles une forte augmentation du niveau de vie allée à un recul de la pauvreté est allée de pair avec un sentiment de détérioration des conditions de vie de la part des populations elles-mêmes. Il est vrai que l'on suspecte que les différences méthodologiques entre l'ECAM 1 et l'ECAM 2 ont pu conduire à une surestimation de la baisse de la pauvreté ; cependant les analystes s'accordent à dire que la pauvreté a néanmoins reculé de manière importante durant cette période. Une des explications possibles serait que la baisse de la pauvreté n'aurait pas été suffisamment forte pour induire une baisse du nombre absolu de pauvres. Cependant les résultats montrent que la population pauvre est en recul de 10% sur la période, même s'il n'est pas exclu que certaines régions (les villes du grand nord notamment) aient vu le nombre de pauvres s'accroître. Mais ceci n'est pas la seule explication potentielle.

Plusieurs autres hypothèses pourraient être avancées pour expliquer ce paradoxe. Une première hypothèse est relative à une aggravation de la vulnérabilité. Les ménages qui deviennent plus vulnérables auront l'impression que la situation s'est empirée, même si ce n'est pas observé selon les mesures objectives de la pauvreté. Une deuxième hypothèse serait que les ménages auraient perçu une aggravation de leur situation du fait d'un regain des inégalités. Les individus se sentiraient plus pauvres qu'ils ne le sont parce qu'ils se comparent à ceux qui sont beaucoup plus nantis. Une troisième hypothèse serait que les ménages dont les aspirations sont fortes par rapport à leur vécu quotidien seront plus enclins à noircir la situation, et certains facteurs en période de croissance auraient pu mener à une montée dans les aspirations des ménages. Une quatrième hypothèse pourrait partir de l'idée que le jugement que les ménages portent sur leur situation ne se limite pas aux seuls aspects monétaires, mais va au-delà et prend en compte l'ensemble de leurs conditions de vie. En particulier les ménages qui ne seraient pas satisfaits des services publics pourraient porter un jugement négatif sur l'évolution de leur situation.

Il n'est pas possible d'examiner en détail toutes ces hypothèses ici, mais considérons par exemple la satisfaction vis à vis des services publics. En moyenne, un tiers des ménages n'est pas satisfait par les services publics traités lors de l'enquête (tableau 7). Le taux d'insatisfaction le plus élevé est relevé pour l'hôpital de district (près de deux ménages sur cinq). De plus, du fait de la disponibilité des données, on n'a pas traité d'autres services publics tels que la police, la justice, les services d'état civil, les services des domaines, les services du fisc, etc. auxquels les populations sont confrontés quotidiennement et qui ne sont pas toujours très appréciés, notamment du fait de leur corruption présumée. Les ménages non satisfaits suggèrent que pour les services marchands (école, services de santé, eau potable), la mauvaise qualité du service, le monnayage par l'exigence de frais non règlementaires (sauf pour l'eau potable) et l'éloignement sont les principales raisons de la faible satisfaction. La cherté est également évoquée par de nombreux ménages pour les services de santé (tableau 9).

Pour les autres services, la qualité et l'éloignement sont souvent évoqués. Le problème de l'offre se pose avec plus d'acuité en milieu rural du fait des distances

longues à parcourir avec des routes pas toujours en bon état, sinon plus. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que ce soit les populations rurales qui soient les plus insatisfaites. Ce résultat suggère que les ménages n'ont probablement pas porté jugement sur la seule question de la pauvreté monétaire, mais y ont inclus d'autres formes de pauvreté. Pour ce qui est du monnayage des services, les résultats de l'enquête ont établi que 21% des ménages affirmaient être victimes de la corruption lorsqu'ils se rendent dans un centre de santé. Ce taux atteignait 30% pour les ménages urbains. Relativement au milieu rural, le taux de corruption dans les centres de santé était deux fois plus élevé en milieu urbain. La même tendance était observée pour ce qui est de la corruption dans les établissements scolaires (14,9%) dont 23% en milieu urbain et 10% en milieu rural. Le paiement volontaire des frais non réglementaires aux agents des forces de l'ordre concernait 17% des ménages.

**Tableau 7.** *Taux de satisfaction des ménages vis-à-vis des services publics*

	Quintile					Milieu de résidence		Total
	1	2	3	4	5	Urbain	Rural	
Ecole primaire publique	60,5	64,3	70,4	64,2	66,3	69,4	63,5	65,0
Etablissement secondaire	66,9	68,1	74,0	72,1	71,7	74,3	69,2	71,2
Hôpital de district	59,1	58,4	60,1	61,2	63,0	68,4	56,2	60,9
Centre de santé intégrée	69,2	63,4	68,9	69,6	73,8	82,6	65,1	69,3
Marché	72,7	71,3	67,9	71,1	68,6	71,1	69,4	70,0
Gare routière	63,2	63,4	61,3	66,8	65,7	71,7	61,0	64,4
Route bitumée	61,8	62,8	63,7	68,1	69,0	75,6	59,6	66,0
Point d'eau de boisson	69,7	63,8	63,7	66,7	64,9	69,5	64,5	65,7

Source : Auteurs

**Tableau 8 :** *Principale raison de non satisfaction des ménages*

Nom de L'Infrastructure		Trop cher	Trop éloigné	Mauvaise qualité du service	Monnayage des services	Accès difficile	Manque d'équipement
Urbain	Ecole primaire publique	2,6	9,8	43,8	15,2	3,5	16,1
	Etablissement secondaire	4,2	18,7	31,9	17,9	6,1	12,8
	Hôpital de district	14,4	15,7	29,4	23,9	2,5	11,3
	Centre de santé intégré	17,9	13,0	28,4	8,0	2,3	25,0
	Marché	48,1	8,0	11,8	0,3	8,4	15,8
	Gare routière	10,0	27,6	25,9	2,1	8,8	17,4
	Route bitumée	1,1	14,9	16,6	0,6	28,8	11,7
	Point d'eau de boisson	15,5	22,2	20,5	7,4	10,3	10,8
Rural	Ecole primaire publique	4,1	21,4	29,2	1,6	4,7	28,9
	Etablissement secondaire	6,9	51,7	11,2	2,1	13,5	10,3
	Hôpital de district	16,4	41,1	14,0	5,0	9,0	11,8
	Centre de santé intégré	13,4	29,5	20,3	2,3	5,6	24,3
	Marché	20,9	33,0	10,6	0,8	12,8	15,4
	Gare routière	12,4	39,2	16,3	1,9	11,7	13,5
	Route bitumée	3,2	60,2	5,2	0,3	23,4	2,6
	Point d'eau de boisson	2,4	30,9	21,8	0,9	14,6	15,7

**Tableau 8 (continuation):** *Principale raison de non satisfaction des ménages*

	Nom de L'Infrastructure	Trop cher	Trop éloigné	Mauvaise qualité du service	Monnayage des services	Accès difficile	Manque d'équipement
Total	Ecole primaire publique	3,7	18,3	33,1	5,2	4,4	25,5
	Etablissement secondaire	6,3	43,8	16,1	5,8	11,8	10,9
	Hôpital de district	15,9	33,9	18,3	10,3	7,2	11,7
	Centre de santé intégré	14,1	27,1	21,5	3,1	5,1	24,4
	Marché	30,1	24,5	11,0	0,6	11,3	15,6
	Gare routière	11,8	36,2	18,8	2,0	11,0	14,5
	Route bitumée	2,6	48,2	8,2	0,4	24,8	5,0
	Point d'eau de boisson	5,2	29,1	21,5	2,3	13,7	14,6

Source : Auteurs

## 5. Conclusion

En 1996, le Cameroun comptait plus de 12,9 millions de personnes selon l'ECAM 1 dont plus de 6,9 millions étaient classées comme pauvres soit une incidence de la pauvreté de 53,5%. Cinq ans plus tard, sur les 15,4 millions de personnes estimées par l'enquête, 6,2 millions étaient considérées comme pauvres, soit un taux de pauvreté de 40,3%. Au cours de cette période de cinq ans, la pauvreté a donc diminué en valeur absolue et en valeur relative. Néanmoins les populations continuent de penser massivement que leur situation s'est dégradée. Ce papier a suggéré que la vulnérabilité, les aspirations à un niveau de vie meilleur et le l'insatisfaction vis-à-vis des services publics pourraient être parmi les principales causes de ce sentiment négatif.

## **Bibliographie**

Backiny-Yetna, P., 2002, Evolution de la pauvreté au Cameroun 1996-2001, Quatrième conférence sur les populations africaines, Tunis, 2003

Baye, F. M., 2006, Growth, Redistribution and Poverty Changes in Cameroon: A Shapley Decomposition Analysis, *Journal of African Economies*, 15: 543-570.

Coudouel, A., J. Hentschel, et Q. Wodon, 2002, Poverty Measurement and Analysis, in J. Klugman, editeur, *A Sourcebook for Poverty Reduction Strategies*, Volume 1: Core Techniques and Cross-Cutting Issues, World Bank, Washington.

Datt, G. et M. Ravallion, 1992, Growth and redistribution components of changes in poverty measures : a decomposition with applications for Brazil and India in the 1980s, *Journal of development economics* 38:275-295.

Direction de la statistique et de la comptabilité nationale, Ministère de l'économie et des finances, (1997). *Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 1996*, Résultats de l'ECAM, Volume 2, tome 1, Yaoundé Cameroun

Direction de la statistique et de la comptabilité nationale, Ministère de l'économie et des finances, (2002). *Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2001*, Yaoundé Cameroun.

Emini. C. A., et H. Fofack, 2004, A financial social accounting matrix for the integrated macroeconomic model for poverty analysis : application to Cameroon with a fixed-price multiplier analysis, Policy Research Working Paper Series 3219, World Bank, Washington, DC.

Emini, C. A., et D. Kanmi Feunou, 2008, Decomposing the Effects of Economic Policies on Poverty Trends in Cameroon: A Double Calibration Micro Simulated General Equilibrium Analysis, MPRA Paper 14820, University Library of Munich, Munich.

Epo, B. N., and F. M. Baye, 2007, Poverty Reduction in Cameroon, 1996-2001: The Role of Growth and Income Redistribution, MPRA Paper 10124, University Library of Munich, Munich.

Foster, J., E. Greer, and E. Thorbecke, 1984, A class of decomposable poverty measures, *Econometrica* 52(3): 761-765.

Ravallion, M., 1994, *Poverty Comparisons*, Chur, Switzerland: Harwood Academic Publishers.

Ravallion, M., et S. Chen, 2003, Measuring Pro poor growth, *Economics Letters* 78: 93-99.